CLAUSIER TYPE DOE DID PPT

1/ CAHIER DES NORMES GRAPHIQUES DU SID

Les plans au format numérique respecteront les prescriptions du service d'infrastructure de la défense. Pour ce faire, un cahier des normes graphiques à destination des prestataires extérieurs au SID a été édité.

Le cahier des normes graphiques est le document de travail qui contient l'ensemble des règles fondamentales d'utilisation des signes graphiques qui constituent l'identité graphique du SID.

En début de période de préparation, le chargé d'opération de la DID transmet au prestataire les fichiers prototypes utilisables sur Autocad ou Bentley contenant les niveaux et styles de traits de la norme graphique et une table des couleurs :

- Fichier prototype charte graphique SID 05-21.dgn,
- Fichier prototype charte graphique SID 05-21.dwg,
- color.tbl,
- notice d'utilisation de la charte graphique 2021 pour Microstation V8i ss4.

2/ CONSTITUTION DU DOE

Le DOE est constitué des sous-dossiers suivants :

DOE/1 : Plans d'architecte conforme à l'exécution

Plans d'architecte joints au marché corrigés des prestations effectivement réalisées.

DOE/2 : Plans techniques

Plans d'exécution et schémas élaborés par le titulaire en phase exécution. (tel que réalisé)

Voirie et réseaux divers (VRD)

Les plans de récolement des voiries et réseaux divers extérieurs sont à lever dans le système Lambert et IGN 93 par un géomètre expert agréé par le maître d'œuvre.

Vue en plan des abords (sans les réseaux), avec cotes de niveau et nature des chaussées, implantation du bâtiment

Plans des différents réseaux extérieurs, avec cotes de niveau ou fil d'eau, nature et caractéristiques dimensionnelles des ouvrages.

Les plans de réseaux auront une précision de classe A (au sens de l'arrêté du 15/02/2012)

Plans du gros œuvre et du génie civil

Fondations - coffrage et ferraillage – toiture – plan de chaque niveau précisant la constitution des parois verticales et planchers,

Plans des réseaux intérieurs

Ils préciseront en particulier les points suivants :

- cheminement des réseaux ;
- nature et caractéristiques dimensionnelles des réseaux ;
- implantation des équipements et ouvrages de production ;
- implantation des raccordements sur réseaux extérieurs ;
- implantation des organes d'isolement.

Ils seront complétés par :

- schémas des tableaux électriques ;
- plans des ouvrages de production et des ouvrages de raccordement sur réseaux extérieurs.

Ils porteront sur l'ensemble des réseaux installés : □eau, eaux usées, électricité (HT, BT, courants faibles), détection incendie, □ventilation, □chauffage, □climatisation, □eaux usées, □eaux pluviales, …

DOE/3 : Notes de calcul

Notes de calcul fournies en cours d'exécution : structures, électricité, hydraulique, thermique, ...

DOE/4 : Matériaux, produits de second œuvre employés pour les travaux de construction :

- référence produit ;
- descriptif technique ;
- PV d'essai ;
- documentation technique attestant de la conformité aux exigences particulières ;
- localisation.

DOE/5 : équipements, installations techniques

Ce dossier doit être décomposé par autant de famille d'équipements/installations techniques mise en œuvre. Dans la liste, non exhaustive, ci-dessous est recensé les principales familles d'équipements/installations techniques existantes dans les emprises des FAPF :

FAMILLES INSTALLATIONS/EQUIPEMENTS PAR DOMAINES TECHNIQUES		
N° sous-dossier	**TRIGRAMME DOMAINE TECHNIQUE, INSTALLATIONS**	**INSTALLATIONS-EQUIPEMENTS INFRASTRUCTURES**
1.0	**AIR**	**COMPRESSEUR AIR**
1.1	CAR	AIR RESPIRABLE
1.2	CAI	AIR INDUSTRIEL
2.0	**COU**	**COUVERTURES**
2.1	TOI	COUVERTURES (REPARATION JUSQU'À 2M²)
2.2	CHE	CHENEAUX, DESCENTES
2.3	REG	REGARDS EP
3.0	**POR**	**PORTES-BARRIERES**
3.1	PBA	PORTE-BARRIERE (MOTORISEE-AUTOMATIQUE)
3.2	RME	RIDEAU METALLIQUE
3.3	POR	PORTE COULISSANTE (NON MOTORISEE)
4.0	**LEV**	**LEVAGE**
4.1	ASC	ASCENCEUR-MONTE CHARGE
4.2	PEL	PONT ELEVATEUR
5.0	**EAU**	**ALIMENTATION EAU POTABLE**
5.1	TAE	TRAITEMENT AEP
5.2	DAE	DISTRIBUTION AEP
5.3	PEC	PRODUCTION ECS
5.4	REA	RESERVOIRS EAU
5.5	PEA	POMPES-SURPRESSEURS
5.6	ROB	ROBINETTERIE
6.0	**ASS**	**ASSAINISSEMENT**
6.1	AEU	ASSAINISSEMENT EU (FOSSE SEPTIQUE, DRAIN, PUITS INFILTRATION, BAC A GRAISSE, ...)
6.2	SHC	SEPARATEUR HYDROCABURE
6.3	CUR	CURAGE DES FOSSES ET CANIVEAUX OUVERTS (EP)
7.0	**ELC**	**INSTALLATIONS ELECTRIQUES**
7.1	GEI	GROUPE ELECTROGENE INFRASTRUCTURE
7.2	DHT	DISTRIBUTION HT
7.3	DBT	DISTRIBUTION BT
7.4	CON	CONVERTISSEUR FREQUENCE (DYNAMIQUE)

7.5	ASI	ASI-CONVERTISSEUR FREQUENCE (STATIQUE)
7.6	ECX	ECLAIRAGE EXTERIEUR
7.7	ECI	ECLAIRAGE INTERIEUR
7.8	EPV	PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE
7.9	FDR	PARATONNERRE-PARAFOUDRE
7.10	BAE	BAES
8.0	**FRO**	**PRODUCTION FROID**
8.1	CHF	CHAMBRES FROIDES
8.2	GRF	GROUPES FROID (EAU GLACEE-CTA)
8.3	CLI	CLIMATISATIONS
8.4	DHU	DESHUMIDIFICATION
9.0	**QUA**	**EQUIPEMENTS QUAIS**
9.1	RAS	EQUIPEMENTS LIES AUX RAS DEBORDOIRS (ECLAIRAGE, RESSERAGE, ANTI-CORROSION)
9.2	BOL	BOLLARDS
9.3	DEF	DEFENSES DES QUAIS
10.0	**STO**	**STOCKAGES**
10.1	GAZ	STOCKAGE-DISTRIBUTION GAZ
10.2	FUE	STOCKAGE HYDROCARBURE
10.3	CHI	STOCKAGE PRODUIT CHIMIQUE
11.0	**INC**	**MOYENS EXTINCTION INCENDIE**
11.1	PI	POTEAU INCENDIE
11.2	BI	BOUCHE INCENDIE
11.3	EXG	SYSTÈME EXTINCTION GAZ
11.4	RIA	ROBINET INCENDIE ARME
11.5	SPR	SURPRESSEURS
12.0	**SSI**	**SYSTÈME SECURITE INCENDIE**
12.1	SSI	CENTRALE SSI
12.2	DES	DESENFUMAGE
13.0	**VEN**	**VENTILATIONS**
13.1	VMC	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE (CONDUIT AERAULIQUE, CAISSONS, …)
13.2	VEM	VENTILATION MECANIQUE (BRASSEUR AIR)
13.3	TOU	TOURELLES DE VENTILATION (STATIQUE OU MOTORISE)
14.0	**CADIVS**	
14.1	CA	Contrôle d'accès
14.2	DI	Détection intrusion
14.3	VS	Vidéosurveillance

Dans un fichier Excel (cf. modèle ci-dessous), le titulaire du marché de travaux recense les équipements/installations technique mis en œuvre. Cet inventaire doit rassembler toutes les données de nature à faciliter la prise en charge des nouvelles installations par le titulaire du marché MMT.

Recensement nouveaux équipements par le titulaire du marché de travaux

Localisation				Installations mises en œuvre						
Site	Bâtiment	Etage	Local	Domaine technique	Installations /équipements	Date de mise en service	Date fin de garantie	Fabricant	Libellé fabricant	Référence fabricant

DOE/6 : Notices de fonctionnement et prescriptions de maintenance

Fourniture des notices de fonctionnement constructeur et notice d'utilisation simplifiée destinée à l'utilisateur final.

Fourniture des prescriptions de maintenance des équipements, notamment gammes de maintenance des opérations et les périodicités recommandées.

DOE/7 : Evacuation des déchets

Fourniture des bordereaux de suivi de déchets et du registre de suivi des déchets selon le modèle ci-dessous :

Date expédition du déchet	Nature du déchet (code de la nomenclature déchet R541-8)	Quantité	Nom et adresse de l'installation de réception	Nom et adresse du transporteur du déchet avec n° récépissé de la préfecture	N° BSDD le cas échéant	Code de traitement	Qualification du traitement

En cas de démantèlement, le titulaire fournira un PV de destruction.

Exigences particulières du maître d'ouvrage :

Réseau d'eau potable :

Fourniture des documents suivants:

- une attestation de conformité sanitaire des matériaux utilisés pour le réseau d'adduction d'eau,
- un certificat de rinçage et désinfection du réseau avant mise en service,
- un rapport d'analyse montrant que les paramètres biologiques et physico chimiques de l'eau distribuée sont conformes aux limites et références de qualité applicables aux eaux de consommation humaine,
- un plan du réseau intérieur d'adduction d'eau de consommation humaine, mentionnant les équipements (adoucisseur, disconnecteur).

Production d'ECS

Fourniture d'un rapport d'analyse montrant l'absence de légionnelles au point d'usage le plus éloigné de la production.

Installation électrique

Fourniture des documents suivants :

- schémas unifilaires des installations électriques accompagnés si nécessaire d'un synoptique montrant l'articulation l'arborescence des différents tableaux (du TGBT au coffret électrique),
- carnets de câble,
- note de calcul justifiant du dimensionnement des canalisations et des dispositifs de protection.

Le titulaire fournira une attestation de conformité électrique réalisée par organisme agréé.